

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	30 106 357		30 106 357	28 151 195		1 955 162	6.95
Chiffre d'affaires NET	30 106 357		30 106 357	28 151 195		1 955 162	6.95
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			15 000	9 000		6 000	66.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			516 863	323 748		193 115	59.65
Autres produits			3	1 596		1 593	99.83
Total des Produits d'exploitation (I)			30 638 222	28 485 539		2 152 683	7.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 914	4 003		19 912	497.48
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 946 873	5 429 442		517 432	9.53
Impôts, taxes et versements assimilés			716 460	657 355		59 105	8.99
Salaires et traitements			16 819 491	15 337 117		1 482 374	9.67
Charges sociales			3 730 790	3 611 576		119 214	3.30
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 743	47 294		7 449	15.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			437 330	244 850		192 480	78.61
Autres charges			798	1 971		1 173	59.51
Total des Charges d'exploitation (II)			27 682 572	25 325 603		2 356 969	9.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 955 650	3 159 935		204 285	6.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	17 219	6	17 213	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 809	8 054	756	9.38
Total V	26 029	8 060	17 969	222.94
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	26 029	8 060	17 969	222.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 981 679	3 167 995	186 317	5.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	783		783	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	783		783	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	91	234	325	138.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	868	1 085	217	19.96
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	959	851	108	12.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	176	851	675	79.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	660 899	631 616	29 283	4.64
Impôts sur les bénéfices (X)	594 138	728 528	134 390	18.45
Total des produits (I+III+V+VII)	30 665 034	28 493 598	2 171 436	7.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 938 568	26 686 598	2 251 970	8.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 726 466	1 807 000	80 534	4.46

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier 230 049 201 074

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Integration Fiscale

Depuis le 1er janvier 2022, la société 2FC+NET fait partie d'un groupe intégré fiscalement formé par elle-même et la société I2F. Cette société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe. Chaque société du groupe fiscal comptabilise l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	329 178	4 775
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	184 617		9 343
Installations générales agencements aménagements divers	99 276		86 674
Matériel de transport	23 845		3 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	162 595		41 340
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	470 333	140 747
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	298 200		13 618
Prêts, autres immobilisations financières	25 829		40 707
	TOTAL	324 029	54 325
	TOTAL GENERAL	1 123 540	199 847

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			333 953	333 953
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 421	189 539	189 539
Installations générales agencements aménagements divers				185 951	185 951
Matériel de transport				27 235	27 235
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 838	201 097	201 097
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		7 259	603 821	603 821
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				311 818	311 818
Prêts, autres immobilisations financières			17 389	49 147	49 147
	TOTAL		17 389	360 965	360 965
	TOTAL GENERAL		24 648	1 298 739	1 298 739

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	32 178	40		32 218
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	176 277	8 425	4 419	180 283
Installations générales agencements aménagements divers	20 771	16 095		36 866
Matériel de transport	20 406	2 589		22 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	127 862	27 594	1 972	153 484
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	345 316	54 703	6 391	393 628
TOTAL GENERAL	377 494	54 743	6 391	425 846

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	40				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 244	7 181			
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 341	754			
Matériel de transport		2 589			
Matériel de bureau informatique mobilier	869	26 725			
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	17 454	37 249			
TOTAL GENERAL	17 494	37 249			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	325 675	383 244	306 524		402 395
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	170 328	54 087	60 328		164 087
TOTAL	496 003	437 330	366 852		566 481
TOTAL GENERAL	496 003	437 330	366 852		566 481
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		437 330	366 852		
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	49 147	0	49 147
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 434 926	4 434 926	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	29 217	29 217	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	83 255	83 255	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	93 154	93 154	
Débiteurs divers	78 934	78 934	
Charges constatées d'avance	30 056	30 056	
TOTAL	4 798 689	4 749 542	49 147
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 627	1 627		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	162 703	162 703		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 061 762	1 061 762		
Personnel et comptes rattachés	2 314 080	2 314 080		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 463 057	1 463 057		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 168 132	1 168 132		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	307 675	307 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	171 823	171 823		
Autres dettes	55 037	55 037		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	528 467	528 467		
TOTAL	7 234 362	7 234 362		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2 600.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FONDS COMMERCE AULNAY	297 000			297 000
Total	297 000			297 000

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les placements sont à terme et sans risque sur le capital.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 627
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 579
Dettes fiscales et sociales	3 016 789
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 001
Total	3 224 995

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		30 056
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		30 056
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		528 467
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		528 467

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations facturées non encore réalisées en fin d'exercice et ils sont évalués au prix facturé desdites prestations

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	31
Employés	3
Ouvriers	551
Total	596

Effectif en équivalent temps plein au 31/12/2022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		561 933
LOCATIONS VEHICULES LONGUE DUREE	561 933	
Total (1)		561 933
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 009 935	113 500	1 123 435
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			263 152		263 152
- dotations de l'exercice			256 271		256 271
Total			519 423		519 423
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			203 535		203 535
- exercice			222 258	2 563	224 821
Total			425 793	2 563	428 356
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			246 026	30 750	276 776
- entre 1 et 5 ans			260 360	58 938	319 298
- à plus de 5 ans					
Total			506 386	89 688	596 074
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			3 731		3 731
- entre 1 et 5 ans			3 258		3 258
- à plus de 5 ans					
Total			6 989		6 989

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGES FRAIS DE PERSONNEL	59 146
TRANSFERT DE CHARGES FORMATION	40 635
TRANSFERT DE CHARGES AVANTAGE EN NATURE	17 303
TRANFERT DE CHARGES REPARATION SINISTRE	32 926
Total	150 010

Le 15/03/2022
FOULONGNE FOULONGNE PRESIDENTE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	11 418	11 418					
	Fonds commercial (1)	297 000		297 000	297 000			
	Autres immobilisations incorporelles	25 535	20 800	4 735		4 735		
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	189 539	180 283	9 255	8 340	915	10.97	
	Autres immobilisations corporelles	414 282	213 344	200 938	116 677	84 261	72.22	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	311 818		311 818	298 200	13 618	4.57		
Prêts								
Autres immobilisations financières	49 147		49 147	25 829	23 318	90.28		
Total II	1 298 739	425 846	872 893	746 046	126 847	17.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	5 599		5 599	5 599			
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	4 434 926		4 434 926	4 022 001	412 925	10.27	
	Autres créances	284 560		284 560	144 622	139 938	96.76	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	9 150 003		9 150 003	8 700 003	450 000	5.17		
Disponibilités	1 762 507		1 762 507	1 996 275	233 768	11.71		
Charges constatées d'avance (3)	30 056		30 056	74 966	44 911	59.91		
Total III	15 667 651		15 667 651	14 943 467	724 184	4.85		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 966 389	425 846	16 540 544	15 689 513	851 031	5.42		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 300 000	1 300 000		
	Réserves				
	Réserve légale	130 000	130 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 558 457	5 351 457	207 000	3.87
	Report à nouveau	24 777	24 777		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 726 466	1 807 000	80 534	4.46
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	8 739 700	8 613 234	126 466	1.47	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	456 481	386 003	70 479	18.26
	Provisions pour charges	110 000	110 000		
	Total III	566 481	496 003	70 479	14.21
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 627	2 563	936	36.54
	Emprunts et dettes financières diverses	334 526	143 515	191 010	133.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 061 762	997 370	64 392	6.46	
Dettes fiscales et sociales	5 252 944	4 965 368	287 576	5.79	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	55 037	18 315	36 722	200.51	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	528 467	453 145	75 323	16.62
	Total IV	7 234 362	6 580 276	654 086	9.94
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		16 540 544	15 689 513	851 031	5.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 234 362 6 580 276



2FC+NET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

2FC+NET

44 Rue Maurice de Broglie

Parc des Mardelles

93600 AULNEY-SOUS-BOIS

Société par actions simplifiée au capital de 1 300 000 €uros

R.C.S. BOBIGNY 305 898 595

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

SOMMAIRE

1	Opinion	1
2	Fondement de l'opinion	1
2 1	Référentiel d'audit.....	1
2 2	Indépendance	1
3	Justification des appréciations	2
4	Vérifications spécifiques.....	3
5	Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.....	3
6	Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	4

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2FC+NET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2 1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2 2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La société évalue les créances et, éventuellement, déprécie ces dernières selon les méthodes d'évaluation et de dépréciation données dans l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont, entre autres, consisté à vérifier la pertinence et la correcte application de ces méthodes, ainsi que le cas échéant, la couverture des pertes de valeur et des risques de non-recouvrement par des dépréciations suffisantes.

- La société a réalisé des placements de trésorerie.

Nos travaux ont, entre autres, consisté à vérifier la correcte valorisation desdits placements de trésorerie.

- Pour une partie des prestations facturées, la société constate des produits constatés d'avance tel que décrit dans l'annexe des comptes annuels.

Nous nous sommes assurés de la correcte évaluation des produits constatés d'avance se rattachant à l'exercice suivant.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit Code, sont mentionnées de manière incomplète dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

2FC+NET

*Rapport du commissaire
aux comptes sur les
comptes annuels*

31 décembre 2022

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 13 avril 2023,

Le commissaire aux comptes



Signature numérique de Guillaume
BERARD
Date : 2023.04.13 19:53:18 +02'00'
Version d'Adobe Acrobat :
2023.001.20093

Guillaume BERARD
Commissaire aux comptes

2FC+NET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : PARC DES MARDELLES
44, RUE MAURICE BROGLIE
93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS BOBIGNY 305 898 595

RESOLUTION D'AFECTATION DU RESULTAT VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU LUNDI 17 AVRIL 2023 A 10 H

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée constate que l'exercice clos se solde par un **BENEFICE de 1 726 466 Euros** et décide d'affecter ce résultat, de la façon suivante :

- Au compte Autres réserves, une somme de : **1.726.466 Euros ;**

Du fait de cette affectation, le compte AUTRES RESERVES, créateur de 5 558 457 Euros, serait créateur 7 284 923 euros.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal line at the bottom, resembling a stylized 'F' or 'K'.